

# LISTE DES PRODUITS ET PRESTATIONS REMBOURSABLES

Prévue par la Loi du Pays 2013-1 du 14 janvier 2013 relative à la maîtrise de l'évolution des dépenses des produits de santé et des produits et prestations remboursables.

Le tarif de responsabilité et le prix limite de vente (PLV) des produits de santé et des produits et prestations remboursables sont en F.CFP toutes taxes comprises (TTC).

## Sommaire

<b>Titre I. - Dispositifs médicaux pour traitements et matériels d'aide à la vie, aliments diététiques et articles pour pansements .....</b>	<b>39</b>
Généralités.....	39
Spécifications techniques de la fourniture des dispositifs médicaux pour traitements et matériels d'aide à la vie, aliments diététiques et articles pour pansements.....	39
1) Conditions de fonctionnement et de maintenance demandées aux fournisseurs de matériels susceptibles d'être livrés pour traitement à domicile:.....	39
2) Caractéristiques techniques auxquelles doivent répondre les articles ci-dessous (se reporter aux trois chapitres ci après) des chapitres 1, 2 et 3 du titre I : .....	40
Facturation des dispositifs médicaux pour traitements et matériels d'aide à la vie, aliments diététiques et articles pour pansements. ....	40
Conditions de prise en charge des dispositifs médicaux pour traitements et matériels d'aide à la vie, aliments diététiques et articles pour pansements. ....	40
Chapitre 1. - Dispositifs médicaux, matériels et produits pour le traitement de pathologies spécifiques. ....	41
Spécifications techniques .....	41
Section 1. - Débitmètre de pointe.....	41
Section 2. - Appareillage pour maladies chroniques nécessitant des perfusions continues à domicile. ....	42
Section 3. - Dispositifs médicaux pour autosurveillance, autotraitement et automesure.....	43
Section 4. - Appareillage pour incontinence .....	43
Appareillage pour incontinence urinaire masculine.....	43
Appareils pour incontinenents urinaires et/ou stomisés urinaires ou digestifs. ....	44
Électrostimulateur neuromusculaire pour autotraitement à domicile de l'incontinence sphinctérienne. ....	44
Section 5.....	44
Appareils pour rééducation à domicile par poulie-thérapie. ....	44
Matériaux destinés à la réalisation d'appareils d'immobilisation d'application immédiate.....	44
Nomenclature et tarifs .....	45
Section 1. - Dispositifs médicaux pour le traitement des maladies respiratoires et oto-rhino- laryngologiques. ....	45
Sous-section 1 : Appareils générateurs d'aérosols .....	45
Liste de prise en charge pour les générateurs et les couples .....	46
Couples générateurs d'aérosol et nébuliseurs.....	46
Sans conditions particulières de prise en charge .....	46
Avec conditions particulières de prise en charge.....	50
Générateurs d'aérosol pneumatiques avec systèmes de nébulisation intégrée .....	51
Générateurs d'aérosol ultrasoniques avec systèmes de nébulisation intégrée .....	51
Appareils générateurs d'aérosols pour le traitement des affections respiratoires .....	52
Sans générateur de vapeur (sans humidificateur) .....	52

Avec générateur de vapeur (avec humidificateur).....	53
Appareils générateurs d'aérosols pour le traitement de la mucoviscidose à forme respiratoire.....	53
Sans générateur de vapeur (sans humidificateur) .....	53
Sans générateur de vapeur (sans humidificateur) à ultrasons générateur de particules inférieures à 3 microns. ....	54
Avec générateur de vapeur (avec humidificateur).....	54
Société PARI.....	55
Société La diffusion technique française (DTF).....	56
Appareils générateurs d'aérosols spécifiques du traitement des affections de la sphère ORL.....	56
Sous-section 2 : Dispositifs médicaux pour traitement de l'insuffisance respiratoire et prestations associées .....	56
Paragraphe 1 : Oxygénothérapie .....	56
Oxygénothérapie à long terme .....	56
Conditions générales d'attribution.....	56
Prestations communes aux forfaits d'oxygénothérapie à long terme: .....	57
Forfait hebdomadaire 1 : Oxygénothérapie à long terme en poste fixe .....	58
Société Invacare Poirier SAS (Invacare).....	59
Société SCALEO MEDICAL (SCALEO).....	61
Forfait hebdomadaire 2 : Oxygénothérapie à long terme intensive ou de déambulation, oxygène liquid.....	62
Société Philips France (Philips) .....	63
Société Invacare Poirier SAS (Invacare).....	65
Oxygénothérapie à court terme .....	66
Conditions générales d'attribution.....	66
Forfait hebdomadaire 3 : Oxygénothérapie à court terme .....	66
Traitement de la crise d'algie vasculaire de la face (AVF) par oxygénothérapie.....	66
Paragraphe 2 : Ventilation assistée .....	67
Conditions générales d'attribution.....	67
Prestations communes aux forfaits de ventilation assistée: .....	68
Forfait hebdomadaire 4 : Ventilation assistée pour trachéotomisés.....	69
Forfait hebdomadaire 5 : Ventilation assistée supérieure ou égale à 12 heures.....	70
Forfait hebdomadaire 6 : Ventilation assistée inférieure à 12 heures .....	71
Forfait hebdomadaire 7 : Forfait de mobilisation thoracique et d'aide à la toux .....	72
Paragraphe 3 : Trachéotomie sans ventilation .....	73
Le forfait couvre:.....	73
Forfait hebdomadaire 8 : Trachéotomie sans ventilation .....	73
Paragraphe 4 : Dispositif médical à pression positive continue (PPC) pour le traitement de l'apnée du sommeil et prestations associées. ....	74
Paragraphe 5 : Forfaits hebdomadaires correspondant à l'association de deux forfaits.....	76

Sous-section 3 : Autres dispositifs médicaux pour traitement de l'insuffisance respiratoire .....	85
Paragraphe 1 : Aspirateurs trachéaux et prestation de livraison .....	85
Paragraphe 2 : Chambres d'inhalation pour l'administration de médicaments par aérosol-doseur dans les affections respiratoires.....	86
Paragraphe 3 : Débitmètre de pointe .....	86
Paragraphe 4 : Spiromètres .....	87
Paragraphe 5 : Dispositifs médicaux pour laryngectomisés .....	87
Section 2. - Dispositifs médicaux pour perfusion à domicile .....	88
Sous-section 1 : Appareils et accessoires pour perfusion à domicile .....	88
Sous-section 2 : Accessoires nécessaires à l'utilisation d'une chambre à cathéter implantable ou d'un cathéter central tunnélisé .....	89
Sous-section 3 : Pieds et potences à sérum à roulettes.....	91
Sous-section 4 : Diffuseur portable stérile .....	91
Paragraphe 1 : Diffuseurs portables stériles de durée inférieure à 6 heures (< 6 h) ou égale ou supérieure à 6 heures et inférieure à 72 heures (= ou > 6 h et < 72 h) ou égale ou supérieure à 72 heures (> 72 h). .....	92
Paragraphe 2 : Prestation de livraison des diffuseurs portables .....	93
Sous-section 5 : Systèmes actifs pour perfusion à domicile .....	93
Paragraphe 1 : Système actif en poste fixe.....	94
Paragraphe 2 : Système actif ambulatoire .....	94
Paragraphe 3 : Accessoires à usage unique.....	95
Paragraphe 4 : Pompes à insuline externes, portables et programmables.....	96
Section 3. - Dispositifs médicaux pour autotraitement, autocontrôle et automesure.....	100
Sous-section 1 : Dispositifs d'autosurveillance .....	100
Paragraphe 1 - Systèmes d'autosurveillance à la glycémie .....	100
A- Appareil pour lecture automatique de la glycémie dit lecteur de glycémie .....	100
Génériques.....	101
B- Systèmes de réactifs associés (électrodes, bandelettes et capteurs) .....	101
Génériques.....	101
C- Set d'autosurveillance de la glycémie .....	102
D- Dispositifs intégrant lecteur et autopiqueur pour autosurveillance de la glycémie et systèmes réactifs associés.....	103
Société Roche Diagnostics (ROCHE).....	103
Paragraphe 2 - Systèmes d'autosurveillance de la cétonémie .....	103
Société Abbott France .....	104
Paragraphe 3 - Dispositifs de prélèvements sanguins capillaires dans le cadre d'une autosurveillance .....	104
Génériques.....	105
Paragraphe 4 - Dispositifs d'autosurveillance du sucre et des corps cétoniques dans les urines .....	105
Bayer Diagnostics .....	106
Sous-section 2 : Dispositifs d'autotraitement .....	106

Paragraphe 1 : Seringues avec aiguille.....	106
Paragraphe 2 : Stylos injecteurs avec aiguille ou sans aiguille .....	106
Génériques.....	107
Société Ferring Sas (France) .....	108
Sous-section 3 : Dispositifs médicaux pour automesure.....	109
Paragraphe 1 : Appareils pour automesure de l'INR .....	109
Société Roche Diagnostics (Roche) .....	110
Section 4. - Dispositifs médicaux pour le traitement de l'incontinence, le traitement des troubles colorectaux par atteinte neurologique et pour l'appareil uro-génital .....	112
Sous-section 1 : Dispositifs médicaux pour incontinents urinaires, fécaux et stomisés et pour le traitement des troubles colorectaux par atteinte neurologique.....	112
Paragraphe 1 : Dispositifs médicaux pour incontinence urinaire masculine et féminine.....	112
Paragraphe 2 : Dispositifs médicaux pour incontinents ou stomisés urinaires .....	113
Paragraphe 3 : Dispositifs médicaux collecteurs pour recueil et écoulement des urines pour un volume inférieur ou égal à 200 ml (< 200 ml) ou supérieur à 200 ml (> 200 ml) pour stomisés urinaires .....	114
Paragraphe 4 : Dispositifs médicaux pour stomisés digestifs .....	115
A - Dispositifs médicaux collecteurs de matières fécales .....	115
B - Dispositifs médicaux collecteurs de matières fécales ou d'obturation de la stomie.....	118
C - Sets d'appareillage pour stomie digestive avec poche de recueil.....	119
Paragraphe 5 : dispositifs médicaux pour colostomisés pratiquant l'irrigation.....	121
Paragraphe 6 : Accessoires et dispositifs médicaux communs pour incontinents urinaires, fécaux et stomisés.....	121
Paragraphe 7 : Sondes vésicales.....	123
A - Sondes vésicales stériles non réutilisables pour autosondage et hétérosondage intermittent.....	123
B - Sondes vésicales stériles non réutilisables pour sondage permanent.....	124
C – Sondés pour cathétérisme sus-pubien.....	125
D – Sondes vésicales réutilisables pour sondages intermittents .....	125
E - Sondes d'urétérostomie cutanée pour stomisés urinaires .....	125
Paragraphe 8 : Dispositifs médicaux pour obturation anale.....	126
Paragraphe 9 : Dispositifs médicaux pour le traitement des troubles colorectaux par atteinte neurologique .....	126
Sous-section 2 : Dispositifs médicaux pour l'appareil uro-génital.....	127
Paragraphe 1 : Électrostimulateur neuromusculaire .....	127
Paragraphe 2 : Objets contraceptifs.....	127
Diaphragme .....	127
Dispositif intra-utérin ou stérilet avec inserteur, au cuivre.....	128
Section 5. - Produits pour nutrition ou réhydratation et matériels d'administration .....	128
Sous-section 1 : Alimentation orale .....	128

Paragraphe 1 : Aliments diététiques sans gluten pour une quantité supérieure ou égale (>) ou inférieure à (<).....	128
Paragraphe 2 : Produits pour complémentation nutritionnelle orale destinés aux adultes.....	130
Aliments diététiques à des fins médicales spéciales (ADDFMS).....	130
A - Mélanges polymériques normoprotidiques et hyperénergétiques (mél. poly. normoprot. hyperénerg.) pour adultes .....	131
B- Mélanges polymériques hyperprotidiques (mél. poly. hyperprot.) pour adultes .....	132
C - Mélanges polymériques glucido-protidiques (mél. poly. glucidoprot.) pour adultes .....	134
D - Protéines seules pour adultes .....	135
E - Glucides seuls pour adultes .....	136
F - Lipides seuls pour adultes.....	136
Autres aliments diététiques à des fins médicales spéciales (ADDFMS) .....	137
Sous-section 2 : Produits pour nutrition entérale et prestations associées .....	138
Paragraphe 1 : Prestations associées à la nutrition entérale à domicile .....	138
Paragraphe 2 : Produits pour nutrition entérale à domicile pour adultes .....	142
A - Mélanges polymériques normoprotidiques (mél. poly. normoprot.) pour adultes .....	143
B - Mélanges polymériques hyperprotidiques (mél. poly hyperprot.) pour adultes .....	144
C - Autres nutriments pour nutrition entérale pour adultes, les 500 ml.....	145
Paragraphe 3 : Produits pour nutrition orale et entérale à domicile pour les enfants de moins de seize ans.....	149
A - Mélanges polymériques normoprotidiques et normoénergétiques à base de protéines animales ou végétales (mél. poly. normoprot. normoénerg.) .....	150
B - Mélanges polymériques hyperprotidiques et hyperénergétiques à base de protéines entières animales ou végétales (mél. poly. hyperprot. hyperénerg.).....	152
C - Mélanges dont l'apport protéique est à base d'hydrolysats de protéine, enrichis en TCM et sans lactose (hydrolysats prot. + TCM) .....	155
D - Mélanges dont l'apport protéique est à base d'hydrolysats de protéine, à l'exclusion des produits exclusivement constitués d'acides aminés (hydrolysats prot. hors AA seuls) .....	158
E - Autres produits .....	159
Paragraphe 4 : Produits pour nutrition entérale à domicile pour adultes et enfants.....	161
Sous-section 3 : Dispositifs médicaux d'administration de la nutrition entérale .....	161
Paragraphe 1 : Bouton de gastrostomie et de jéjunostomie .....	161
Paragraphe 2 : Sondes pour nutrition entérale à domicile.....	162
Sous-section 4 : Solutés de réhydratation orale .....	163
Section 6. - Dispositifs médicaux de prévention, de traitement et de maintien pour l'appareil locomoteur.....	164
A- Appareil pour rééducation par poulie-thérapie .....	164
B- Gilet de série pour contention et immobilisation scapulo humérale .....	164
C- Matériaux pour réalisation d'appareils d'immobilisation d'application immédiate.....	164

D- Matériaux pour réalisation d'appareils d'immobilisation d'application immédiate, thermoformables à basse température moulés directement sur les téguments, à état caoutchouteux transitoire ou à état viscoélastique transitoire.....	165
E- Résines liquides ou pâteuses polymérisables à température ambiante, pour une surface supérieure ou égale et inférieure (> et <) aux dimensions suivantes.....	165
F- Tube jersey pour réalisation de ces appareils, pour une surface supérieure ou égale et inférieure (> et <) aux dimensions suivantes ....	165
G- Protecteur de hanche .....	166
H- Solution viscoélastique d'acide hyaluronique pour injection intra-articulaire, de haut poids moléculaire (supérieur à 0,5 million de daltons).....	166
I- Appareils pour le traitement des pseudarthroses .....	167
Section 7. - Dispositifs médicaux pour autres traitements et articles divers .....	168
Sous-section 1 : Appareils de photothérapie et de contrôle de la bilirubinémie pour le traitement de la maladie de Crigler-Najjar de type 1 pour les malades de taille inférieure (<) à 1 mètre et supérieure ou égale (> ou =) à 1 mètre.....	168
Sous-section 2 : Appareils de neurostimulation électrique transcutanée pour le traitement des douleurs rebelles et consommables .....	168
Appareil de neurostimulation transcutanée.....	169
Consommables nécessaires à l'utilisation de l'appareil de neurostimulation transcutanée .....	169
Sous-section 3 : Médicaments devenus dispositifs médicaux depuis le 14-06-1998.....	169
Sous-section 4 : Articles divers .....	170
Génériques.....	170
Solution pour pulvérisations endobuccales pour le traitement de la xérostomie ou de l'hyposialie .....	171
Solution stérile pour traitement symptomatique de la sécheresse oculaire avec kératite ou kératoconjonctivite sèche.....	171
Pommade à l'urée pour avulsion chimique de l'ongle .....	172
Dispositif de réhabilitation de la mobilité mandibulaire.....	172
Location et maintenance du dispositif d'assistance circulatoire mécanique (DACM).....	173
Crème pour traitement de la dermatite atopique légère à modérée chez l'adulte et l'enfant de six mois et plus .....	175
Défibrillateurs externes portables .....	175
Chapitre 2. - Dispositifs médicaux et matériels de maintien à domicile et d'aide à la vie pour malades et handicapés.....	177
Spécifications techniques .....	177
Section 1 .....	177
Coussins de série d'aide à la prévention des escarres.....	177
Le coussin.....	177
La housse.....	178
Conformité technique.....	178
Lits médicaux .....	178
Lits médicaux et accessoires standards :.....	178
Lits médicaux et accessoires pour enfants de 3 ans à 12 ans :.....	179
Lits médicaux et accessoires pour patients de plus de 135 kg : .....	179

Lits médicaux et accessoires spécifiques : .....	180
Matelas simple : .....	180
Matelas et surmatelas d'aide à la prévention des escarres.....	180
Le matelas ou le surmatelas .....	181
La protection .....	181
Conformité technique.....	181
Section 2.....	182
Coquille pour bain en matière plastique.....	182
Dispositif de traction continue et dynamique du rachis .....	182
Fauteuils roulants à la location (prévus également à l'achat au titre IV) .....	182
Soulève malade .....	182
Nomenclature et tarifs .....	182
Section 1. - Lits et matériels pour lits .....	182
Sous-section 1 : Lits et accessoires .....	183
Paragraphe 1 : Lits médicaux .....	183
Paragraphe 2 : Accessoires, réparations et prestation de livraison des lits médicaux.....	183
Sous-section 2 : Dispositifs médicaux d'aide à la prévention des escarres .....	185
Paragraphe 1 : Compresseur pour surmatelas pneumatique à air statique et à pression alternée et location de matelas .....	185
Paragraphe 2 : Coussins d'aide à la prévention des escarres .....	188
A - Coussins de série de classe 1.....	188
A1- Coussins de série de sous-classe (s\classe) 1A .....	188
A2- Coussins de série de sous classe (s\classe) 1B.....	189
B - Coussins de série d'aide à la prévention des escarres de classe 2 .....	194
B1- Coussin pneumatique à cellules télescopiques.....	195
B2- Coussin en mousse viscoélastique dit "à mémoire de forme" .....	197
C - Coussins ischiatiques sur mesure .....	206
D - Accessoires pour coussins.....	207
Paragraphe 3 : Matelas ou surmatelas d'aide à la prévention des escarres.....	208
A - Matelas ou surmatelas de classe 1 .....	208
A1- Matelas ou surmatelas de sous-classe (s\classe) 1A .....	208
A2- Matelas ou surmatelas de sous-classe (s\classe) 1B .....	215
B - Matelas ou surmatelas de classe 2.....	218
B1- Matelas ou surmatelas en mousse viscoélastique dits "à mémoire de forme" .....	219
B2- Matelas ou surmatelas mixte incluant une couche en mousse viscoélastique .....	222
B3- Matelas ou surmatelas en mousse multistrate .....	223
C - Matelas de classe 3.....	223



C1- Matelas en mousse multistratè	223
D - Accessoires de protection du matelas ou surmatelas	224
Section 2. - Dispositifs médicaux et matériels d'aide à la vie	224
Sous-section 1 : Appareil modulaire de verticalisation	224
Sous-section 2 : Cannes et béquilles	225
Sous-section 3 : Coussins de série de positionnement des hanches et des genoux, pour patients polyhandicapés, en position allongée	225
Sous-section 4 : Déambulateurs et prestation de livraison	226
Sous-section 5 : Dispositif de traction continue et dynamique du rachis et prestation de livraison	227
Sous-section 6 : Fauteuil roulant à la location et prestation de livraison	227
Sous-section 7 : Sièges pouvant être adaptés sur un châssis à roulettes	228
Sous-section 8 : Appareils destinés au soulèvement du malade	229
Sous-section 9 : Appareils divers d'aide à la vie	230
Chapitre 3. - Articles pour pansements, matériels de contention	232
Spécifications techniques	232
Section 1	232
Articles de pansements purifiés	232
1° Bandes de crêpe coton	232
2° Bandes de crêpe coton avec présence d'élastomère	233
3° Bandes de crêpe laine à 70 %	233
4° Bandes extensibles pour pansements des articulations, de la tête, du thorax, pansements ombilicaux et post-opératoires	234
5° Coton hydrophile (100, 250, 500 grammes)	234
6° Ouate de cellulose chirurgicale	234
7° Sparadraps	235
Section 2	235
Bandes élastiques de contention	235
1. Caractéristiques générales	235
2. Force de contention	236
3. Contrôle du comportement à l'usage	236
4. Conformité aux spécifications techniques	236
Bandes pour capitonnages	236
Coussins pour pansements élasto-compressifs	236
Nomenclature et tarifs	237
Section 1. - Articles pour pansements	237
Sous-section 1 : Pansements	237
Paragraphe 1 : Pansements hydrocolloïdes	237
Paragraphe 2 : Pansements hydrocellulaires	239

Paragraphe 3 : Pansements alginates.....	242
Paragraphe 4 : Pansements hydrogels .....	243
Paragraphe 5 : Pansements en fibres à haut pouvoir d'absorption .....	244
Paragraphe 6 : Pansements à base de charbon actif .....	247
Paragraphe 7 : Pansements à base d'acide hyaluronique seuls .....	249
Paragraphe 8 : Pansements interface.....	251
Pansements interface à base de CMC .....	253
Paragraphe 9 : Pansements vaselinés .....	253
Paragraphe 10 : Pansements adhésifs stériles avec compresse intégrée .....	254
Paragraphe 11 : Compresse stériles de coton hydrophile à bords adhésifs .....	255
Sous-section 2 : Pansements à l'argent .....	255
Sous-section 3 : Compresse et coton .....	257
Paragraphe 1 : Compresse stériles pour nettoyage de plaies et/ou réalisation de pansements .....	257
A- Compresse stériles de coton hydrophile non adhésives .....	257
B- Pansements/compresse stériles absorbants non adhésives pour plaies productives .....	257
C- Compresse stériles non tissées.....	258
D- Compresse stériles de gaze hydrophile .....	258
E- Rondelles oculaires stériles de gaze .....	259
F- Rondelles oculaires stériles non tissées .....	259
Paragraphe 2 : Autres dispositifs, non stériles, pour nettoyage de plaies et/ou réalisation de pansements .....	260
A- Gaze hydrophile non stérile .....	260
B- Compresse de gaze hydrophile non stériles et non tissées non stériles .....	260
C- Coton hydrophile non stérile.....	261
D- Ouate de cellulose chirurgicale.....	261
Sous-section 4 : Moyens de fixation et de maintien .....	261
Paragraphe 1 : Systèmes de maintien adhésifs.....	261
A- Films adhésifs semi-perméables stériles .....	261
B- Sutures adhésives stériles.....	262
C- Sparadraps élastiques et non élastiques.....	263
Sparadraps, pour une surface supérieure ou égale et inférieure (> ou = et <) et supérieure ou égale (> ou =) aux dimensions suivantes:.....	263
Paragraphe 2 : Systèmes de maintien non adhésifs.....	264
A- Filets et jerseys tubulaires .....	264
B- Bandes de crêpe en coton avec ou sans présence d'élastomère .....	264
Paragraphe 3 : Bandes extensibles tissées ou tricotées .....	265
Paragraphe 4 : Bandes de crêpe en laine .....	265

Sous-section 5 : Sets pour pansements.....	266
Paragraphe 1 : Set pour plaie post-opératoire .....	266
Paragraphe 2 : Set pour plaie chronique .....	268
Section 2. - Matériels de contention et de compression vasculaires.....	272
Sous-section 1 : Bandes élastiques de contention .....	272
Paragraphe 1 : Bandes de contention élastiques en 1 (un) sens en largeur et en largeur et longueur .....	272
Paragraphe 2 : Bandes de contention élastiques en tout sens.....	274
Paragraphe 3 : Bandes de contention thoraciques ou abdominales.....	275
Paragraphe 4 : Système compressif multicouche.....	275
Sous-section 2 : Bandes en mousse pour capitonnage.....	278
Sous-section 3 : Coussins pour contention, pansements élasto-compressifs .....	278
Chapitre 4 : Accessoires de produits inscrits au titre III de la liste des produits et prestations remboursables .....	278

**Titre II. - Orthèses et Prothèses externes..... 280**

Chapitre 1 : Orthèses (ex-petit appareillage) .....	280
Généralités.....	280
A - Bandages herniaires .....	280
1. Généralités.....	280
2. Spécifications techniques .....	281
2.1.1. Constitution.....	281
2.1.2. Configuration .....	281
2.1.3. Garniture .....	282
2.1.4. Cas particuliers.....	282
2.3. Pelotes .....	282
2.4. Sous-cuisses et tours de cuisses .....	282
2.5. Délai de renouvellement .....	282
2.6. Garantie.....	282
3. Nomenclature et tarifs .....	282
Hernies inguinales.....	282
Bandages à ressort.....	283
Bandages sans ressort .....	283
Hernies inguinoscrotales (ou des grandes lèvres) .....	283
Bandages à ressort .....	283
Hernies scrotales irréductibles .....	283
Hernies crurales.....	283
Bandages à ressort.....	283

Bandages sans ressort.....	284
Hernies ombilicales et épigastriques.....	284
1. Suppléments hors taille.....	284
2. Pièces de rechange et accessoires (pose comprise).....	284
3. Suppléments pour pelotes concaves pour hernies irréductibles.....	285
4. Bandages pour garçonnets ou fillettes.....	285
B - Orthèses plantaires.....	285
1. Généralités.....	285
1.1. Définition.....	285
1.2. Prescription.....	286
2. Spécifications techniques.....	286
2.1. Constitution de la semelle.....	286
2.2. Matériaux utilisés.....	286
2.2.1. Éléments de correction.....	286
2.2.2. Base de support ou première.....	286
2.2.3. Recouvrement.....	286
2.3. Prise de mesures.....	287
2.4. Dispositions diverses.....	287
2.4.1. Façonnage et mise au point.....	287
2.4.2. Modifications et corrections.....	287
2.4.3. Tarif des orthèses plantaires.....	287
2.5. Délai de renouvellement.....	287
2.6. Garantie.....	287
3. Nomenclature et tarifs.....	288
C- Coques talonnières.....	288
1. Généralités.....	288
1.1. Définition.....	288
1.2. Prescription.....	288
2. Spécifications techniques.....	289
2.1. Constitution de la coque.....	289
2.2. Délai de renouvellement.....	289
2.3. Garantie.....	289
3. Nomenclature et tarifs.....	289
D - Orthèses élastiques de contention des membres.....	289
1. Généralités.....	289
1.1. Définition.....	289

1.2. Prescription .....	290
2. Spécifications techniques .....	290
1.1. Généralités.....	290
2.2. Classes de pression de contention .....	294
2.2.1. Mesure par un laboratoire compétent et indépendant de la pression de la contention de l'orthèse selon la norme NF G 30 102 B d'application réglementaire.....	294
2.2.2. Dégressivité de la contention entre cheville et cuisse .....	294
2.2.3. Spécifications de surface pour les bonnets couvre-moignons élastocompressifs .....	294
2.2.4. Contrôle du comportement de l'orthèse à l'usage.....	295
2.2.5. Expression des résultats des différentes mesures .....	295
2.2.6. Compte rendu d'essais .....	295
2.3. Conformité aux spécifications techniques .....	295
2.4. Garantie .....	295
3. Nomenclature et tarifs .....	295
Catégorie élastique en un sens, classes I, II, III (11 et 12).....	296
Catégorie élastique en deux sens, classes hors classe (HC), I, II, III (HC 2, 21 et 22).....	296
Catégorie élastique en un sens extensible autre sens, classes I, II, III (31 et 32).....	297
Suppléments .....	297
1. Suppléments pour les articles aux mesures du patient .....	297
1.1. Suppléments de circonférences .....	297
1.2. Suppléments de longueurs.....	297
1.3 Autres suppléments .....	298
1. Suppléments pour les articles de série .....	298
2. Majorations pour orthèses en classe IV aux mesures du patient ou de série .....	299
3. Divers .....	299
4. Orthèses tubulaires de contention .....	299
E. - Ceintures médico-chirurgicales et corsets orthopédiques en tissu armé .....	300
1. Généralités.....	300
2. Spécifications techniques .....	301
2.3.1. Les parties élastiques sont constituées par des tissus élastiques soit tissés, soit tricotés .....	311
2.3.2. Ressorts acier et baleinages.....	311
2.3.3. Matériaux thermoformables .....	312
2.4. Délai de renouvellement .....	312
2.5. Garantie .....	312
4. Nomenclature et tarifs .....	312
Ceintures et corsets de série ou thermoformables.....	312

Ceinture et corsets sur mesure.....	313
Adjonctions .....	315
Suppléments .....	317
F. Colliers cervicaux.....	317
1. Généralités.....	317
1.1. Définition .....	317
1.2. Prescription .....	317
2. Spécifications techniques .....	318
2.1. Délai de renouvellement .....	318
2.2. Garantie .....	318
2.3. Classification.....	318
3. Nomenclature et tarifs .....	318
G. Appareils divers de correction orthopédique .....	319
1. Généralités.....	319
1.1. Définition .....	319
1.2. Prescription .....	319
2. Spécifications techniques .....	319
2.1. Délai de renouvellement .....	319
2.2. Garantie .....	319
2.3. Les appareils concernant le membre inférieur .....	320
2.3.1. Niveau du pied .....	320
2.3.1.1. Attelles montées sur chaussures.....	320
2.3.1.2. Attelles sans chaussures .....	320
2.3.1.3. Chaussures à bout ouvert .....	320
2.3.1.4. Attelles ou chaussons articulés.....	320
2.3.1.5. Attelles pour correction de pied valgus ou varus (type attelle de Saint-Germain) .....	320
2.3.1.6. Chausson intérieur moulé.....	320
2.3.1.7. Appareils releveurs de pied de série.....	320
2.3.2. Niveau genou .....	320
2.3.2.1. Appareils de correction pour genuvalgum .....	321
2.3.2.2. Attelle et orthèse de série pour appareillage du genou .....	321
a) Appareil non articulé.....	321
b) Appareil articulé .....	321
2.3.3. Niveau hanches .....	321
2.3.3.1. Attelles d'abduction de hanches (type attelle du docteur Petit).....	321
2.3.3.2. Coussin d'abduction des membres inférieurs chez le très jeune enfant.....	321

2.3.3.3. Harnais de mise en abduction des hanches dysplasiques, chez l'enfant .....	321
2.4. Les appareils concernant le membre supérieur .....	322
2.4.1. Niveau main et poignet .....	322
3. Nomenclature et tarifs .....	322
Les appareils concernant le membre inférieur.....	322
Niveau du pied .....	322
Attelles montées sur chaussures.....	322
Attelles sans chaussures .....	322
Chaussure à bout ouvert.....	323
Attelles ou chaussons articulés.....	323
Attelles pour correction de pied valgus ou varus (type attelle de Saint-Germain). .....	323
Chausson intérieur moulé.....	323
Attelles releveurs de pied.....	324
Orthèse stabilisatrice de cheville dans le plan frontal pour le traitement des entorses de chevilles récentes graves ou de gravité moyenne. .....	324
Niveau genou .....	324
Niveau hanches .....	325
Niveau pied-genou.....	325
Les appareils concernant le membre supérieur.....	325
Niveau main et poignet .....	325
Attelle digitale à ressort .....	325
Attelle digitale pour extension .....	325
Attelle digitale pour flexion .....	326
Attelle métacarpophalangienne (MP) .....	326
Attelle MP pour extension .....	326
Attelle MP pour flexion .....	326
Attelle main -poignet.....	326
Attelle main -poignet avec extension des MP.....	326
Attelle main -poignet avec flexion des MP.....	326
Orthèse de main -poignet .....	327
Orthèse dynamique.....	327
Orthèse statique.....	327
Orthèses pour positionnement.....	327
H. - Chaussures thérapeutiques de série (CHTS).....	328
Spécifications techniques .....	328
I. Les chaussures thérapeutiques à usage temporaire (CHUT).....	328

Définition .....	328
Prescription .....	328
1. Fabrication.....	328
1.1. Tous les matériaux utilisés pour la fabrication d'une chaussure thérapeutique de série sont :.....	328
1.2. La forme :.....	329
1.3. La tige : .....	329
1.4. Les éléments de renfort de la tige : .....	329
1.5. Le semelage :.....	329
2. Propriétés mécaniques et hygiéniques de la chaussure thérapeutique de série.....	329
3. Garantie .....	330
II. Les chaussures thérapeutiques à usage prolongé (CHUP).....	330
Définition .....	330
1. Fabrication.....	330
1.1. Tous les matériaux utilisés pour la fabrication d'une chaussure thérapeutique de série sont :.....	330
1.2. La forme :.....	330
1.3. La tige : .....	331
1.4. Les éléments de renfort de la tige : .....	331
1.5. Le semelage :.....	331
2. Propriétés mécaniques et hygiéniques de la chaussure thérapeutique de série.....	331
3. Garantie .....	331
Nomenclature et tarifs .....	331
Chaussures thérapeutiques de série à usage temporaire (CHUT) .....	332
Chaussures thérapeutiques de série à usage prolongé (CHUP), la paire.....	332
Société Neut .....	333
Société JAPI SARL (JAPI) .....	333
Société Mayzaud .....	333
Société Adour Pied Confort Francis Lavigne (APCFL) .....	334
I. - Appareil de marche monté sur chaussures de série non thérapeutiques.....	334
1. Généralités.....	334
1.1. Définition .....	334
1.2. Prescription .....	334
2. Spécifications techniques .....	334
2.1. Délai de renouvellement .....	334
2.2. Garantie .....	335
3. Nomenclature et tarifs .....	335
J. - Vêtements compressifs sur mesure pour grands brûlés .....	335



1.	Définition .....	335
2.	Généralités.....	335
3.	Spécifications techniques .....	335
3.1.	Élasticité.....	335
3.2.	Tolérance.....	336
3.3.	Pression de contention.....	336
3.4.	Vieillessement du produit.....	336
3.5.	Stabilité des coloris .....	336
3.6.	Perméabilité à l'air .....	336
3.7.	Stabilité dimensionnelle au lavage (NF G 07 127).....	336
3.8.	Coutures, ourlets et fermetures .....	337
4	Nomenclature et tarifs .....	337
	Vêtements compressifs.....	337
	Suppléments aux vêtements compressifs .....	338
Chapitre 2. - Optique médicale .....		339
Spécifications techniques .....		339
I. Lunettes.....		339
II. Lentilles de contact.....		339
III. Matériels pour amblyopie.....		340
Nomenclature et tarifs .....		340
Section 1. - Lunettes.....		340
Sous-section 1 : Lunettes pour les patients jusqu'au 18 <sup>e</sup> anniversaire (< 18 ans).....		340
Paragraphe 1 : Verres blancs.....		340
A - Verres simple foyer .....		340
1) Verres sphériques.....		340
2) Verres sphéro-cylindriques, cylindre inférieur ou égal à + 4,00 (< ou = +4,00) ou cylindre supérieur à + 4,00 (> +4,00).....		341
B - Verres multifocaux ou progressifs .....		341
1) Verres sphériques.....		341
2) Verres sphéro-cylindriques .....		341
Paragraphe 2 : Verres teintés.....		342
A - Verres simple foyer .....		342
1) Verres sphériques.....		342
2) Verres sphéro-cylindriques, cylindre inférieur ou égal à + 4,00 (< ou = +4,00) ou cylindre supérieur à + 4,00 (> +4,00).....		342
B - Verres multifocaux ou progressifs .....		343
1) Verres sphériques.....		343
2) Verres sphéro-cylindriques .....		343

Paragraphe 3 : Monture et suppléments .....	343
Sous-section 2 : Lunettes pour les patients au-delà du 18° anniversaire (> ou = 18 ans) .....	344
Paragraphe 1 : Verres blancs .....	344
A - Verres simple foyer .....	344
1) Verres sphériques .....	344
2) Verres sphéro-cylindriques, cylindre inférieur ou égal à + 4,00 (< ou = +4,00) ou cylindre supérieur à + 4,00 (> +4,00) .....	345
B - Verres multifocaux ou progressifs .....	345
1) Verres sphériques .....	345
2) Verres sphéro-cylindriques .....	345
Paragraphe 2 : Verres teintés .....	346
A - Verres simple foyer .....	346
1) Verres sphériques .....	346
2) Verres sphéro-cylindriques, cylindre inférieur ou égal à + 4,00 (< ou = +4,00) ou cylindre supérieur à + 4,00 (> +4,00) .....	346
B - Verres multifocaux ou progressifs .....	346
1) Verres sphériques .....	347
2) Verres sphéro-cylindriques .....	347
Paragraphe 3 : Monture et suppléments divers .....	347
Section 2. - Lentilles de contact .....	348
Section 3. - Matériels pour amblyopie .....	348
Sous-section 1 : Système ophtalmologique d'occlusion à la lumière pour rééducation de l'amblyopie .....	348
Sous-section 2 : Aides visuelles pour amblyopes .....	348
Paragraphe 1 : Aides visuelles optiques .....	349
Paragraphe 2 : Aides visuelles électroniques .....	349
Paragraphe 3 : Autres appareillages pour déficients visuels .....	349
Chapitre 3. - Appareils électroniques correcteurs de surdit�, entretien et r�parations pour processeurs externes .....	350
G�n�ralit�s .....	350
I. D�finition des appareils �lectroniques correcteurs de surdit� .....	350
II. Conditions de prise en charge des appareils �lectroniques correcteurs de surdit� .....	350
Sp�cifications techniques relatives aux audioproth�ses .....	350
Nomenclature et tarifs .....	364
Le tarif de responsabilit� de l'audioproth�se couvre : .....	364
Section 1. - Appareil �lectronique correcteur de surdit� pour les patients au-del� de leur 20°anniversaire (> ou = 20 ans) non atteints de c�cit� .....	365
Section 2. - Audioproth�ses pour patients jusqu'au 20° anniversaire (< 20 ans) ou atteints de c�cit� et d'un d�ficit auditif quel que soit leur �ge .....	366
Section 3. - Audioproth�se, entretien et r�parations .....	368

Section 4. - Entretien et réparations pour processeurs pour implants cochléaires et implants du tronc cérébral .....	368
Section 5. - Processeurs, accessoires et réparations pour prothèses auditives ostéo-intégrées .....	369
Chapitre 4. - Prothèses externes non orthopédiques .....	371
Généralités.....	371
Section 1 : A - Prothèses de sein .....	371
Spécifications techniques .....	371
Nomenclature et tarifs .....	371
Section 2 : B - Canules trachéales.....	372
Spécifications techniques .....	372
Nomenclature et tarifs .....	373
Sous-section 1 : Canules trachéales simples .....	373
Sous-section 2 : Canules trachéales parlantes à clapet.....	373
Section 3 : C - Aérateurs transtympaniques .....	374
Spécifications techniques .....	374
Nomenclature et tarifs .....	374
Section 4 : D - Prothèses vocales .....	374
Nomenclature et tarifs .....	374
Section 5 : E - Prothèse respiratoire pour trachéostomie.....	375
Nomenclature et tarifs .....	375
Sous-section 1 : Prothèse respiratoire pour trachéostomie réutilisable avec filtre et piège à sécrétions .....	375
Sous-section 2 : Prothèse respiratoire et phonatoire à usage unique pour laryngectomisés totaux porteurs ou non d'implant phonatoire ..	380
Paragraphe 1 : Cassette à usage unique.....	380
Paragraphe 2 : Support de cassette, autoadhésif, à usage unique.....	382
Paragraphe 3 : Accessoires.....	384
Paragraphe 4 : Ensembles ou kits.....	385
Société IST MEDICAL (IST) .....	386
Section 6 : F. - Orthèse d'avancée mandibulaire.....	387
Chapitre 5. - Prothèses oculaires et faciales .....	391
Spécifications techniques - Prothèses oculaires.....	391
Nomenclature et tarif.....	392
Généralités.....	393
Section 1. - Prothèses oculaires .....	393
A - Prothèses oculaires en matière organique après chirurgie mutilante (énucléation, éviscération) .....	393
B - Prothèses oculaires en matière organique sur globe oculaire non voyant ou malvoyant.....	395
C – Divers .....	398
D - Verre scléral.....	398

Section 2. - Prothèse faciale .....	399
Section 3. - Frais d'expédition et frais accessoires .....	399
Chapitre 6. - Podo-orthèses .....	400
Spécifications techniques des chaussures orthopédiques, dénommées aussi chaussures thérapeutiques sur mesure et de l'appareil spécial sur moulage .....	400
I – Définition .....	400
II - Specifications techniques .....	400
Nomenclature et tarif.....	402
Section 1. - Chaussure orthopédique dite « chaussure thérapeutique sur mesure ».....	402
Chaussures de classe A.....	403
Chaussures de classe B.....	403
Section 2. - Appareil podo-jambier spécial sur moulage.....	404
Section 3. - Réparations, frais d'expédition et frais accessoires.....	405
Forfaits réparations.....	405
Forfaits réparations par paire de chaussures .....	405
Forfaits réparations par chaussure et pour l'appareil spécial sur moulage.....	405
Frais d'expédition et autres frais accessoires .....	405
Section 4. - Moulage .....	406
Chapitre 7. - Orthoprothèses .....	406
Spécifications techniques .....	406
Généralités sur l'appareillage .....	406
I- Conditions auxquelles doivent répondre les matières premières semi-produits et produits finis utilisés dans la fabrication des appareils .	407
II- Conditions relatives à la fabrication, à la finition et a la présentation des appareils .....	414
III- Conditions de réception .....	416
IV- Appareillage des enfants.....	417
V- Appareillage semi-définitif .....	417
VI- Corset pour maintien de réduction de scoliose structurale .....	418
VII - Prothèse de contact pour amputation de jambe .....	418
VIII - Appareils pour infirmes moteurs cérébraux.....	421
IX - Prothèse pour amputation de cuisse avec emboîtures de contact (1) .....	422
X - Prothèse conventionnelle pour amputation de jambe .....	422
XI - Prothèse avec emboîture plâtrée .....	424
XII - Dispositif pneumatique pour compenser les variations de volume des moignons.....	425
XIII - Prothèse avec mécanisme hydraulique à accumulation d'énergie .....	426
XIV - Prothèse pour amputation de cuisse avec dispositif de sécurité hydraulique .....	427
XV. - Orthèse de maintien et de marche à attelles pneumatiques.....	428

XV bis - Orthèse modulaire de maintien et de marche .....	430
XVI - Emboîtures de contact pour les prothèses du membre supérieur.....	433
XVII - Prothèse tubulaire du membre inférieur .....	434
XVIII - Prothèse modulaire.....	435
XIX - Grand appareil de marche articulé au genou avec attelle monotubulaire .....	437
Annexe I. - Prothèse avec genou à blocage automatique pour amputation de cuisse.....	439
Annexe II. - Prothèse avec rappel hydraulique pour amputation de cuisse .....	440
Annexe III. - Prothèse avec genou de sécurité pour amputation de cuisse .....	441
Annexe IV. - Prothèse avec genou à barres .....	442
Annexe V. - Orthèse modulaire de maintien et de marche .....	443
Annexe VI. - Pieds à restitution d'énergie.....	446
I- Spécifications techniques pour adultes.....	446
II. - Spécifications techniques pour enfants .....	456
III - Liste des essais et des mesures effectués .....	461
IV. - Précisions sur les modes opératoires, les mesures et le calcul des indices.....	462
V- Pied pour amputation basse de jambe .....	464
VI.- Nouveaux paramètres .....	465
Annexe VII. - Moulage sur nature .....	465
Nomenclature et tarifs .....	466
Section I. - Appareillage du membre supérieur .....	467
Codification.....	467
A. - Prothèse du membre supérieur.....	467
§ 1. - Appareils types et variantes .....	467
I. Prothèses de travail (Le tarif de ces prothèses ne comprend pas le prix du moulage) .....	467
PS9 : Amputation des doigts .....	468
PS8 : Amputation transmétacarpienne .....	468
PS7 : Désarticulation carpienne et radio-carpienne .....	468
PS6 : Amputation d'avant-bras moignons moyens ou longs (avec pronation - supination).....	469
PS5 : Amputation d'avant-bras, moignons courts (sans pronation - supination) .....	469
PS4 : Désarticulation du coude et moignons d'avant-bras très courts assimilables .....	469
PS3 : Amputation de bras, moignons moyens et longs .....	470
PS2 : Amputation de bras, moignons courts .....	470
II. Prothèses de service (Le tarif de ces prothèses ne comprend pas le prix du moulage).....	470
PS9 : Amputation des doigts .....	470
PS8 : Amputation transmétacarpienne .....	470
PS7 : Désarticulation carpienne et radio-carpienne .....	471

PS6 : Amputation d'avant-bras, moignons moyens ou longs (Avec pronation - supination).....	471
PS5 : Amputation d'avant-bras, moignons courts (Sans pronation - supination).....	471
PS4 : Désarticulation du coude et moignons d'avant-bras très courts assimilables .....	471
PS3 : Amputation de bras, moignons moyens et longs .....	472
PS2 : Amputation de bras, moignons courts .....	472
PS1 : Désarticulation scapulo-humérale et moignons de bras très courts assimilables .....	472
Bonnet et gaine couvre-moignon .....	473
Fix-prothèse.....	473
III. Prothèses de vie sociale.....	473
A. - Prothèses en chlorure de polyvinyle (1) (Le tarif de ces prothèses comprend le prix du moulage) .....	473
B. - Prothèses tubulaires (1) (Le tarif de ces prothèses ne comprend pas le prix du moulage).....	475
§ 2. - Adjonctions .....	477
I. - Adjonctions particulières aux prothèses de travail .....	477
A. - Outils ou dispositifs divers s'adaptant aux prothèses (Queue de prise rapide à guillotine comprise).....	477
B. - Mains (Queue de prise rapide à guillotine comprise).....	478
C. - Adjonctions complémentaires (Queue de prise rapide à guillotine comprise) .....	478
D. - Adjonctions particulières aux prothèses en polyester .....	478
E. - Adjonctions particulières aux prothèses références PS6C20, PS6C21, PS6C22.....	479
II.- Adjonctions particulières aux prothèses de service.....	479
A. - Outils ou dispositifs divers s'adaptant aux prothèses (queue de prise rapide à guillotine comprise).....	479
B. - Mains .....	479
B1. - Mains pour enfants .....	480
C. - Crochets-pinces .....	480
D. - Dispositifs complémentaires .....	481
E. - Adjonctions particulières aux prothèses de contact.....	483
F. - Corset de fixation pour prothèse pour désarticulation d'épaule.....	483
III. - Adjonctions communes aux prothèses de travail et aux prothèses de service .....	484
A. - Outils ou dispositifs divers s'adaptant aux prothèses (Queue de prise rapide comprise) .....	484
B. - Gainages .....	484
IV. - Adjonctions particulières aux prothèses de vie sociale .....	485
A. - Prothèses en chlorure de polyvinyle.....	485
B. - Prothèses tubulaires .....	485
B. - Orthopédie du membre supérieur .....	485
§ 1. - Appareils types et variantes .....	485
OS79 : Main et doigts .....	485
OS59 : Avant-bras, main et doigts .....	485

OS58 : Avant-brassard, demi-gantelet.....	486
OS57 : Avant-brassard jusqu'à l'articulation radio-carpienne.....	486
OS36 : Avant-bras et bras.....	487
Articulé au coude (pour coude ballant).....	487
Rigide au coude.....	487
Rigide pour maintien léger ou déformations rhumatismales .....	488
OS38 : Mains, avant-bras et bras .....	488
OS16 : Épaule, bras et avant-bras .....	488
OS13 : Épaule, bras.....	488
§ 2. - Adjonctions .....	489
Main .....	489
Coude .....	489
Épaule.....	489
Adjonctions particulières à l'orthèse hélicoïdale OS36S02.....	490
Adjonctions particulières à l'orthèse hélicoïdale OS36N20 et OS36N21 .....	490
Gainages.....	490
Texte des renvois.....	491
C. - Prothèses du membre supérieur mues par énergie électrique, prothèses myoélectriques.....	491
Conditions générales .....	491
§ 1. - Prothèses pour adultes.....	492
§ 2. - Prothèses pour enfants ou pour adolescents .....	493
§ 3. - Adjonctions .....	493
Adjonctions pour adultes.....	495
§ 4. – Réparations.....	497
Section II. - Appareillage du membre inférieur .....	498
Codification des prothèses de base de leurs adjonctions et de leurs variantes optionnelles.....	498
A - Prothèses du membre inférieur .....	503
Chapitre I. - Prothèses exosquelettiques de base .....	503
PI01 : Amputation inter-ilio-abdominale, désarticulation coxo-fémorale .....	503
PI02 : Amputation de cuisse moignon très court .....	503
PI03 : Amputation de cuisse moignon moyen ou long .....	504
PI04 : Amputation transcondylienne, désarticulation du genou et amputation de cuisse moignon très long.....	505
PI05 : Amputation de jambe à moignon très court, ankylose ou non, nécessitant un appui du genou en flexion.....	506
PI06 : Amputation de jambe.....	507
PI07 : Amputation tibio-tarsienne et transtarsienne .....	508
PI08 : Désarticulation médio-tarsienne.....	509

Chapitre II. - Prothèses endosquelettiques de base.....	509
PI01 : Amputation inter-ilio-abdominale, désarticulation coxo-fémorale .....	509
PI02 : Amputation de cuisse moignon très court .....	510
PI03 : Amputation de cuisse moignon moyen ou long .....	510
PI04 : Amputation transcondylienne, désarticulation du genou et amputation de cuisse moignon très long .....	511
PI06 : Amputation de jambe.....	511
Chapitre III. - Adjonctions et variantes optionnelles pour prothèses exosquelettiques et endosquelettiques .....	512
1°) Adjonctions communes aux prothèses exosquelettiques et endosquelettiques .....	512
2°) Variantes optionnelles communes aux prothèses exosquelettiques et endosquelettiques .....	516
3°) Adjonctions pour prothèses exosquelettiques .....	519
4°) Variantes optionnelles pour prothèses exosquelettiques .....	521
5°) Adjonctions pour prothèses endosquelettiques .....	522
6°) Variantes optionnelles pour prothèses endosquelettiques .....	524
Prothèses et orthoprothèses pour agénésie du membre inférieur.....	537
I. - Malformation congénitale dans laquelle le pied du patient se situe au-dessus du genou du membre sain (PI23) .....	537
II. - Malformation congénitale dans laquelle le pied du patient se situe au niveau du genou du membre sain (PI24) .....	538
III. - Malformation congénitale dans laquelle le segment de cuisse et le genou sont normaux, le raccourcissement se situant au-dessous du genou (PI26 & PI46) .....	538
Adjonctions et variantes optionnelles communes aux prothèses exosquelettiques et endosquelettiques pour agénésie.....	539
Textes des renvois .....	540
B. - Orthopédie du membre inférieur .....	541
Codification.....	541
Conditions de prise en charge .....	541
§ 1. - Appareils types et variantes .....	542
OI59 : Petit appareil de marche.....	542
OI59 : Petit appareil de marche articulé avec appui sous-condylien .....	542
OI59 : Botte rigide .....	543
OI59 : Botte rigide bivalve.....	543
OI59 : Botte articulée simple.....	543
OI58 : Gaine jambière en cuir moulé ou en polyoléfine .....	544
OI57 : Textile RS-1 enduit de mousse de polyuréthane .....	544
OI39 (2) : Grand appareil de marche sans appui sous-ischiatique .....	544
OI29 (2) : Grand appareil de marche avec appui sous-ischiatique rigide .....	548
OI38 : Gaine cuissard jambière rigide.....	549
OI37 : Jambière cuissard rigide au genou .....	549
OI36 : Genouillère.....	550



OI96 : Ceinture cuissard-jambière .....	552
OI93 : Ceinture-cuissard .....	553
§ 2. - Adjonctions .....	554
§ 3. - Appareillage des infirmes moteurs cérébraux (Appareils types et variantes).....	562
OI39 (2) : Grand appareil de marche sans point d'appui sous-ischiatique .....	562
OI59 : Petit appareil de marche à tuteurs capitonnés, une embrasse garnie postérieure et une semelle métallique occupant la totalité de la chaussure .....	563
OI19 : Appareillage latéral de dérotation en cuir et acier.....	563
OI23 : Coques abductrices de cuisse.....	564
§ 4. - Adjonctions (Particulières à l'appareillage des infirmes moteurs cérébraux) .....	564
§ 5. - Appareils de traitement.....	567
§ 6. - Adjonctions particulières aux appareils de traitement .....	568
Texte des renvois.....	569
Section III. - Appareillage du tronc .....	570
Codification.....	570
Conditions de prise en charge .....	570
A.- Orthopédie du tronc .....	571
§ 1. - Appareils types et variantes .....	571
TR79 : Ceinture des trochanters aux fausses côtes .....	571
TR59 : Corset des trochanters à la pointe de l'omoplate (sans béquillons).....	571
TR49 : Corset cuirasse complet des trochanters à l'épine de l'omoplate (sans béquillons).....	572
TR49 : Corsets de sustentation.....	573
TR39 : Grand corset-cuirasse remontant jusqu'à la base du cou et enfermant la région claviculaire .....	574
TR39 : Coquille de redressement pour l'ensemble de la colonne vertébrale.....	574
TR29 : Corset à collier, partie têtère amovible s'étendant des trochanters aux régions occipitale et mentonnière .....	574
TR29 : Corset-cuirasse avec minerve bivalve s'étendant des trochanters aux régions occipitale et mentonnière.....	575
TR27 : Corselet minerve s'étendant des fausses côtes aux régions occipitale et mentonnière .....	575
TR25 : Minerve à base thoracique (2).....	575
TR24 (2) : Minerve .....	576
TR23 : Collier .....	576
TR12 : Protège-crâne .....	577
TR41 : Maillot pour orthèse du tronc.....	577
§ 2. - Adjonctions .....	577
Dispositif facilitant la mise en place du corset (charnières et fermetures comprises) .....	577
Gainage de pièces métalliques .....	578
§ 3. - Corsets - sièges.....	578

Corset-siège en matériau thermoformable haute température .....	578
Adjonctions aux corsets sièges.....	578
§ 3Bis. - Selle .....	581
§ 4. - Appareil de maintien ou de correction en position horizontale ou en position verticale. ....	581
Orthèse de maintien.....	582
Orthèse de maintien ou de correction.....	582
Adjonctions .....	582
Texte des renvois.....	583
Section IV. – Réparations .....	584
Codification.....	584
Dispositions applicables à l'ensemble des réparations, à l'exception des prothèses du membre inférieur .....	584
Dispositions applicables aux réparations des prothèses du membre inférieur .....	585
A - Réparation et rechanges de pièces relatifs aux appareils de prothèse et d'orthopédie – Membre supérieur .....	587
Réparations et rechanges communs à différents appareils de prothèse .....	587
Main. - RS8 .....	587
Avant-bras. - RS6.....	588
Réparations particulières aux appareils en cuir et acier .....	589
Avant-bras. - RS6C .....	589
Bras. - RS3C.....	590
Épaule. - RS1C.....	590
Réparations et rechanges particuliers aux prothèses de vie sociale en chlorure de polyvinyle .....	591
Doigt. - RS9R.....	591
Main. - RS8R .....	591
Avant-bras. - RS6R .....	592
Coude. - RS4A .....	592
Bras. - RS3R.....	592
Épaule. - RS1R.....	593
Réparations et rechanges particuliers à la main en matériaux légers à fermeture active et ouverture passive par ressort faisant l'objet du supplément AS9D03.....	593
Démontage et remontage du gant.....	593
Main. - RS8D .....	593
Réparations et rechanges particuliers à la main D.A. pour enfant, adolescent, adulte, faisant l'objet du supplément à la référence AS9D04.....	594
Réparations et rechanges particuliers aux prothèses de service.....	595
Réparations et rechanges particuliers aux prothèses tubulaires de vie sociale.....	596
Réparations et rechanges communs aux appareils de prothèse et d'orthopédie du membre supérieur RS10 .....	597

Réparations et rechanges particuliers aux appareils d'orthopédie .....	599
Avant-bras. - Main. - RS58.....	599
Bras. - Avant-bras. - RS36.....	600
Avant-bras. - Bras. - Épaule. - RS16.....	600
B. - Réparations des prothèses du membre inférieur .....	601
Forfaits de réparation de prothèses du membre inférieur .....	601
Renvois des forfaits de réparation des prothèses du membre inférieur .....	602
Réparations applicables au niveau de la hanche RI01 .....	602
Prothèses exosquelettiques.....	602
Prothèses endosquelettiques.....	603
Prothèses exosquelettiques et endosquelettiques .....	604
Réparations applicables au niveau de la cuisse RI03 .....	604
Prothèses exosquelettiques.....	604
Prothèses endosquelettiques.....	606
Prothèses exosquelettiques et endosquelettiques .....	607
Réadapter.....	608
Remettre en état.....	608
Regarnir.....	609
Poser.....	609
Réparations applicables au niveau du genou RI04 .....	609
Prothèses exosquelettiques.....	609
Remplacer .....	609
Prothèses endosquelettiques.....	611
Réparations applicables au niveau de la jambe RI06.....	612
Prothèses exosquelettiques.....	612
Prothèses endosquelettiques.....	617
Remplacer .....	617
Remettre en état.....	618
Échange standard .....	618
Prothèses exosquelettiques et endosquelettiques .....	619
Remplacer .....	619
Réparations applicables au niveau de la cheville RI07.....	620
Prothèses exosquelettiques et endosquelettiques .....	620
Remplacer .....	620
Réparations applicables au niveau du pied RI08 .....	620
Prothèses exosquelettiques.....	620

Remplacer .....	620
Prothèses endosquelettiques.....	620
Remplacer .....	620
Prothèses exosquelettiques et endosquelettiques .....	621
Remplacer .....	621
Regarnir.....	621
Réparations et rechanges communs aux prothèses et orthèses du membre inférieur RI10 .....	621
Remplacer .....	621
Remettre en état.....	623
Regarnir.....	624
Réparations et rechanges des appareils d'orthopédie du membre inférieur RI10.....	624
Remplacer .....	624
Regarnir.....	625
Capitonner.....	625
Gainer.....	625
Réadapter.....	625
Reborder, recoudre.....	626
Accessoires divers (Remplacer).....	626
Réparations et rechanges particuliers des appareils d'orthopédie du membre inférieur.....	626
Jambe. - RI59C.....	626
Remplacer .....	626
Regarnir.....	627
Remplacer .....	627
Cuisse. - Jambe. - Pied. - RI39C .....	627
Remplacer .....	627
Regarnir.....	628
Réparation garniture.....	628
Cuisse. - Jambe. - Pied. RI29C .....	628
Remplacer .....	628
Regarnir.....	628
Genouillère. - RI36C .....	628
Remplacer .....	628
Regarnir.....	629
Gainer.....	629
Ceinture. - Cuissard. - Jambière. - RI96C .....	629
Remplacer .....	629

Regarnir.....	629
Ceinture. - Cuissard. - RI93C.....	630
Remplacer .....	630
Regarnir.....	630
Réparations et rechanges communs aux appareils d'orthopédie du membre inférieur.....	630
Pied. - RI89 .....	630
Remplacer .....	630
Remonter.....	631
Remplacer .....	631
Regarnir.....	631
Gainer.....	631
Jambe. - RI58 .....	631
Remplacer .....	632
Regarnir.....	632
Cuisse. - RI35.....	632
Remplacer .....	632
Regarnir.....	632
C. - Réparation et rechanges - Orthopédie du tronc.....	633
Réparations et rechanges particuliers à un type d'appareil.....	633
RT79.....	633
Regarnir.....	633
Remplacer .....	633
RT59.....	633
Regarnir.....	633
Remplacer .....	633
RT49.....	634
Remplacer .....	634
Regarnir.....	634
Remplacer .....	634
RT39.....	635
RT29.....	635
RT25.....	635
Remplacer .....	635
Regarnir.....	636
Remplacer .....	636
RT24.....	636

Remplacer .....	636
Réparations particulières aux appareils de maintien ou de correction en position horizontale ou en position verticale TR47Z01 .....	637
Réparations particulières aux corsets-sièges TR43 .....	637
Réparations et rechanges particuliers à l'orthèse TR49K54 .....	638
Réparations et rechanges communs aux orthèses TR29C11, TR29K27, TR29G27 et TR29N36.....	638
Réadapter.....	639
Réparations particulières à l'orthèse TR29C11 .....	639
Remplacer .....	639
Réparations particulières à l'orthèse TR29K27 .....	639
Remplacer .....	639
Réparations particulières à l'orthèse TR29G27 .....	639
Réparations particulières à l'orthèse TR29N36.....	640
Réparations et rechanges communs à plusieurs appareils.....	640
Remplacer .....	640
Moulages sur nature .....	641
I. - Membre supérieur .....	641
II. - Membre inférieur .....	641
III. - Tronc .....	642

**Titre III. - Dispositifs médicaux implantables, implants issus de dérivés d'origine humaine ou en comportant et greffons tissulaires d'origine humaine..... 643**

Conditions générales .....	643
1. Champ d'application.....	643
2. Conditions de prise en charge .....	643
Chapitre I. - Dispositifs médicaux implantables ne comportant aucun dérivé ou tissu d'origine biologique ou n'étant pas issus de tels dérivés (Nomenclature et tarifs) .....	644
Section 1. - Implant cardiaque et vasculaire .....	644
Sous-section 1 : Implant cardiaque .....	644
Valve cardiaque.....	644
Anneau valvulaire .....	645
Sous-section 2 : Implants vasculaires .....	645
Paragraphe 1 : Filtre vasculaire.....	645
Paragraphe 2 : Implants de pontage .....	645
Paragraphe 3 : Endoprothèse carotidienne auto-expansible ou stent carotidien .....	646
Paragraphe 4 : Endoprothèses coronaires dites "stents" .....	649
A- Endoprothèse coronaire dite «stent» enrobé d'un produit sans action pharmacologique .....	649

B- Endoprothèse coronaire dite "stent" à libération (lib.) contrôlée (LC) de principe actif .....	651
Paragraphe 5 : Endoprothèses aortiques, rénales, iliaques, fémorales, veineuses (veines innominées, veine cave supérieure) des lésions de l'artère poplitée et des artères sous-poplitées et fémoro-poplitées .....	669
A- Endoprothèses aortiques pour le traitement des anévrismes de l'aorte abdominale sous-rénale .....	670
B. - Endoprothèses aortiques pour le traitement des pathologies de l'aorte thoracique descendante .....	689
C. - Endoprothèses veineuses pour le traitement des pathologies de la veine cave supérieure et des veines innominées.....	698
D. - Endoprothèses artérielles des lésions de l'artère poplitée, des artères sous-poplitées et fémoro-poplitées .....	699
Paragraphe 6 : Stent intracrânien auto-expansible .....	702
Paragraphe 7 : Endoprothèse oesophagienne .....	703
Paragraphe 8 : Endoprothèse intra-hépatique .....	704
Paragraphe 9 : Implant d'embolisation artérielle (pour fistule artérioveineuse, tumeur, anévrisme ....) .....	704
Paragraphe 10 : Implant exovasculaire .....	709
Section 2. - Implants digestifs.....	709
Section 3. - Implant neurologique.....	713
Section 4. - Implant ophtalmologique.....	713
Section 5. - Implants orthopédiques.....	714
Sous-section 1 : Implants articulaires.....	714
Paragraphe 1 : Implants articulaires de coude.....	714
Implant articulaire de coude, sur mesure.....	714
Paragraphe 2 : Implants articulaires d'épaule.....	715
Implant huméral .....	715
Tête ou calotte seule.....	715
Implant glénoïdien, cimenté ou non cimenté .....	716
Implants spéciaux .....	716
Paragraphe 3 : Implant articulaire du genou (contrainte ou non contrainte).....	717
Implant fémoral (tige fémorale standard incluse) .....	717
Implant unicondylien ou unicompartimental. ....	717
Implant bicondylien, symétrique ou asymétrique, standard ou postéro-stabilisé .....	717
Implant fémoral bicondylien de prothèse totale de genou (standard ou postéro-stabilisé) .....	717
Implant trochléen .....	717
Implant fémoral de reprise, standard ou postéro stabilisé (tige fémorale incluse). ....	718
Implant tibial .....	718
Implant unicompartimental .....	718
Implant bicompartmental, standard ou postéro stabilisé.....	719
Embase de reprise pour implant tibial bicompartmental (tige incluse).....	719
Prothèse totale spéciale .....	719

Implant patellaire .....	720
Implants complémentaires .....	720
Implant d'arthrodèse .....	720
Implant méniscal .....	720
Paragraphe 4 : Implants articulaires de hanche .....	723
Tige standard (col inclus) .....	724
Tige anatomique (col inclus) .....	724
Tige de reprise (col inclus) .....	724
Tige de reconstruction (col inclus) .....	725
Tête et tête à jupe .....	725
Cotyles et cupules .....	728
Cotyles standards monoblocs .....	728
Cotyles standards modulaires .....	731
Cotyle monobloc mixte .....	731
Cotyles de reconstruction .....	732
Cupule bipolaire mobile ou cupule fémorale unipolaire .....	732
Insert en céramique .....	738
Inserts en alliage métallique .....	738
Prothèses de hanche de resurfaçage .....	740
Autres implants .....	743
Implants spéciaux sur mesure .....	743
Accessoires pour pose d'implants articulaires .....	744
Ciment .....	744
Paragraphe 5 : Implants du rachis .....	744
Implants d'ancrage .....	744
Implant d'union longitudinale .....	745
Implant d'union transversale .....	745
Autres implants .....	746
Prothèses totales du disque lombaire .....	746
Paragraphe 6 : Implants articulaires de poignet .....	751
Implants de l'extrémité inférieure du radius .....	751
Implants carpo-métacarpiens .....	751
Implants trapézo-métacarpiens .....	752
Implants carpiens .....	752
Paragraphe 7 : Prothèses totales de cheville .....	752
Paragraphe 8 : Implants articulaires de doigt (mains et pieds) .....	755



Implants métacarpiens ou métatarsiens monobloc.....	755
Implants métacarpiens ou métatarsiens modulaires .....	755
Implants phalangiens.....	755
Implants métacarpophalangiens, métatarsophalangiens et interphalangiens, bipolaires, correspondant à une prothèse totale.....	756
Surface articulaire ou bouton métacarpien, métatarsien ou phalangien.....	756
Sous-section 2 : Ligaments artificiels .....	756
Ligament articulaire de remplacement ou de renfort pour les articulations de l'épaule, du genou ou de la cheville .....	756
Ligament articulaire de remplacement ou de renfort du rachis .....	757
Ligament articulaire aiguillé ou ligament articulaire non aiguillé des articulations autre que l'épaule, le genou la cheville et le rachis ....	757
Ligament articulaire artificiel, système de fixation ou de sertissage .....	758
Sous-section 3 : Implants d'ostéosynthèse .....	758
Lames plaques ou lames coudées.....	758
Clous plaques .....	758
Vis plaque.....	758
Plaque (sécable ou non) .....	758
Vis et contre vis.....	759
Clous centro-médullaires.....	759
Broches.....	759
Implants d'ostéosynthèse divers et supplément.....	759
Implants pour chirurgie des extrémités des membres, mains et pieds .....	759
Implants d'ostéosynthèse sur mesure.....	759
Implants d'allongement .....	760
Implants pour chirurgie cranio-maxillo-faciale.....	760
Plaques crânio-maxillo-faciales .....	760
Vis crânio-maxillo-faciales.....	761
Implant osseux pouvant intéresser plusieurs appareils anatomiques .....	761
Autres implants .....	761
Sous-section 4 : Substituts osseux .....	762
Paragraphe 1: Substituts synthétiques de l'os.....	762
Paragraphe 2 : Autres éléments de substitution et de comblement à matrice bio-inerte avec ou sans bio-activité de surface.....	768
Cales d'interposition.....	768
Prothèse osseuse sur mesure pour la reconstruction de la voûte crânienne .....	768
Sous-section 5 : Implants tendineux .....	769
Implants prothétiques ou de renfort tendineux, textiles .....	769
Implants tendineux conformateurs (dits tiges de Hunter) pour lésions des tendons de la main .....	769
Implant de suture percutanée du tendon d'Achille .....	769

Sous-section 6 : Implants sur mesure .....	771
Sous-section 7 : Systèmes modulaires de reconstruction fémorale .....	771
Section 6. - Implants otorhinolaryngologiques .....	776
Implants de l'oreille .....	776
Implants trachéaux .....	777
Section 7. - Prothèses auditives ostéo-intégrées .....	778
Section 8. - Implants urogénitaux .....	781
Implant sphinctérien péri-urétral .....	781
Implants pour le traitement du reflux vésico-rénal .....	782
Implant testiculaire .....	783
Implants péniers .....	783
Implant pour stérilisation tubaire .....	784
Section 9. - Implants pouvant intéresser plusieurs appareils anatomiques (digestif, cardiaque, pleuropulmonaire, orthopédique, gynécologique, urologique, notamment) .....	787
Implants pour plastie endocanalaire dit « stent » quel qu'en soit le type .....	787
Implants de suture et de ligature internes, mécaniques, résorbables ou non, pour la chirurgie conventionnelle ou l'endochirurgie .....	787
Agrafage pour fixation d'implants (à l'exception des aponévroses) .....	787
Agrafage pour suture et anastomose linéaires .....	787
Agrafage pour suture circulaire .....	788
Ligature interne ou clips des vaisseaux ou des conduits excréteurs .....	788
Section 10. - Implants mammaires .....	788
Section 11. - Implant d'expansion cutanée gonflable .....	788
Section 12. - Produit pour le comblement des lipoatrophies faciales iatrogènes .....	789
Chapitre II. - Dispositifs médicaux implantables issus de dérivés, de tissus d'origine animale non viables ou en comportant (Nomenclature et tarifs) .....	790
Section 1. - Implants cardio-vasculaires .....	790
Sous-section 1 : Bioprothèses valvulaires .....	790
Paragraphe 1 : Bioprothèses valvulaires .....	790
Paragraphe 2 : Bioprothèses valvulaires par voie transcutanée .....	790
Société EDWARDS lifesciences SAS (EDWARDS) .....	790
Société MEDTRONIC France SAS (MEDTRONIC) .....	798
Paragraphe 3 : Conduits valvés comportant un tissu ou un dérivé d'origine animale .....	806
Sous-section 3 : Implants de pontage imprégnés de dérivés d'origine animale ou composés de tissu d'origine animal .....	807
Paragraphe 1 : Implants de pontage, droits, avec ou sans armature, paroi mince ou standard, inférieurs à 30 cm (< 30 cm) .....	807
Paragraphe 2 : Implants de pontage, droits, avec ou sans armature, paroi mince ou standard, égaux ou supérieurs à 30 cm et inférieurs à 70 cm (= ou > 30 cm et < 70 cm) .....	809

Paragraphe 3 : Implants de pontage, droits, avec ou sans armature, paroi mince ou standard, égaux ou supérieurs à 70 cm (= ou > 70 cm)	811
Paragraphe 4 : Implants de pontage, bifurqués ou multifurqués, avec ou sans armature, paroi mince ou standard	812
Sous-section 4 : Implants d'embolisation artérielle (pour anévrismes, fistules artérioveineuses, tumeurs...)	814
Société Biosphere medical	814
Sous-section 5 : Implants endovasculaires, dit « stents », couverts ou non couverts	816
Paragraphe 1 : Implants coronariens	816
Paragraphe 2 : Implants pour lésions artérielles aortiques, iliaques ou fémorales	817
Section 2. - Implants orthopédiques	817
Sous-section 1 : Implants ou substituts osseux	817
Paragraphe 1 : Implants osseux sous forme de poudre, lamelles, copeaux	817
A - Implants osseux pour un volume inférieur ou égal à 15 cm <sup>3</sup> (< ou = 15 cm <sup>3</sup> )	817
B - Implants osseux pour un volume supérieur à 15 cm <sup>3</sup> (> 15 cm <sup>3</sup> )	819
Paragraphe 2 : Implant osseux de forme géométrique (sphère, granulé, cube, cône, parallélépipède, cylindre)	820
A - Implants osseux pour un volume inférieur ou égal à 5 cm <sup>3</sup> (< ou = 5 cm <sup>3</sup> )	820
B - Implants osseux pour un volume supérieur à 5 cm <sup>3</sup> et inférieur ou égal à 45 cm <sup>3</sup> (> 5 cm <sup>3</sup> et < ou = 45 cm <sup>3</sup> )	821
C - Implant osseux pour un volume supérieur à 45 cm <sup>3</sup> (> 45 cm <sup>3</sup> )	823
Paragraphe 3 : Implants osseux de forme anatomique	824
A - Implant osseux de forme anatomique utilisé en orthopédie (vertèbre, coin d'ostéotomie...)	824
B - Implant osseux de forme anatomique utilisé en chirurgie autre qu'orthopédique (maxillo-faciale, ORL ou neurochirurgie)	826
1° Planchers orbitaires	826
2° Autres formes anatomiques complexes (menton, pommette, sinus)	827
3° Implant osseux sur mesure (hémicrâne, volet crânien, partie de la face, du front...)	828
Sous-section 2 : Obturateurs à ciment centro-médullaire pour pose d'implants articulaires	830
Chapitre III. - Greffons tissulaires d'origine humaine (Nomenclature et tarifs)	831
Section 1. - Greffons osseux	831
Sous-section 1: Greffons osseux sous forme de poudre, lamelles, copeaux	831
Paragraphe 1 : Greffons osseux pour un volume inférieur ou égal à 15 cm <sup>3</sup> (< ou = 15 cm <sup>3</sup> )	831
Avec conditions de prise en charge particulière (Société OST DEVELOPPEMENT)	832
Paragraphe 2 : Greffons osseux pour un volume supérieur à 15 cm <sup>3</sup> et inférieur ou égal à 45 cm <sup>3</sup> (> 15 cm <sup>3</sup> et < ou = 45 cm <sup>3</sup> )	833
Avec conditions de prise en charge particulière (Société OST DEVELOPPEMENT)	834
Paragraphe 3 : Greffons osseux pour un volume supérieur à 45 cm <sup>3</sup> (> 45 cm <sup>3</sup> )	835
Avec conditions de prise en charge particulière (Société OST DEVELOPPEMENT)	836
Sous-section 2: Greffons osseux sous forme géométrique (sphère, granulé, cube, cône, parallélépipède, cylindre)	837
Paragraphe 1 : Greffons osseux pour un volume inférieur ou égal à 15 cm <sup>3</sup> (< ou = 15 cm <sup>3</sup> )	837
Avec conditions de prise en charge particulière (Société OST DEVELOPPEMENT)	838

Paragraphe 2 : Greffons osseux pour un volume supérieur à 15 cm <sup>3</sup> (> 15 cm <sup>3</sup> ).....	840
Avec conditions de prise en charge particulière (Société OST DEVELOPPEMENT).....	841
Sous-section 3 : Têtes fémorales recueillies sur donneur vivant consentant (lors d'une arthroplastie de hanche).....	842
Paragraphe 1 : Tête fémorale complète ou deux hémitêtes, avec col .....	842
Avec conditions de prise en charge particulière.....	843
Paragraphe 2 : Tête fémorale incomplète ou hémitête.....	845
Avec conditions de prise en charge particulière.....	846
Sous-section 4 : Fragments osseux prélevés sur donneurs décédés (tête fémorale, tête humérale, crête iliaque, os spongieux, fragments divers) et os anatomiques du pied ou de la main (calcaneum, astragale) .....	849
Sous-section 5: Os long prélevé sur donneurs décédés (distal, proximal ou intercalaire) quel que soit l'os long concerné et sa longueur : tibia, fémur, humérus.....	850
Section 2. - Allogreffes vasculaires .....	851
Allogreffe de veine saphène.....	851
Autre allogreffe vasculaire (artère ou veine autre que veine saphène) .....	852
Chapitre IV. - Dispositifs médicaux implantables actifs (Nomenclature et tarifs) .....	853
Section 1. - Stimulateurs cardiaques .....	853
Sous-section 1 : Stimulateurs cardiaques simple chambre .....	854
Sous-section 2 : Stimulateurs cardiaques simple chambre à fréquence asservie .....	855
Sous-section 3 : Stimulateurs cardiaques VDD ou VDDR.....	858
Sous-section 4 : Stimulateurs cardiaques double chambre .....	859
Sous-section 5 : Stimulateurs cardiaques double chambre à fréquence asservie.....	860
Sous-section 6 : Stimulateurs cardiaques implantables avec stimulation atriobiventriculaire pour resynchronisation, dits "triple chambre" ..	864
Section 2. - Sondes de stimulation cardiaque implantables .....	869
Sondes épiscopiques.....	870
Sondes endocavitaires .....	870
A. Sondes endocavitaires pour stimulation cardiaque droite .....	871
B. Sondes endocavitaires pour stimulation ventriculaire gauche.....	871
Sondes transveineuses pour stimulation ventriculaire gauche, non filoguidées, avec ou sans élution de stéroïde.....	872
Sondes transveineuses pour stimulation ventriculaire gauche, filoguidées, avec ou sans élution de stéroïde.....	872
Section 3. - Pompes implantables .....	873
Paragraphe 1. - Pompes implantables pour chimiothérapie et pour administration intrathécale continue de solution de Baclofène ou d'antalgiques.....	873
Paragraphe 2. - Pompes à insuline implantables.....	875
Section 4. - Neurostimulateur médullaire quadripolaire implantable.....	875
Section 5. - Neuromodulateur des racines sacrées (S3), implantable .....	890
Section 6. - Moniteurs ECG implantables.....	893

Section 7. - Système de télésurveillance pour défibrillateur cardiaque implantable (DCI) .....	893
Section 8. - Sondes de défibrillation cardiaque.....	899
Section 9. - Dispositifs d'assistance circulatoire mécanique (DACM).....	900
Section 10. - Neurostimulateur du nerf vague gauche .....	914
Section 11. - Système de stimulation cérébrale profonde bilatérale ou unilatérale .....	915
Section 12. - Systèmes d'implants cochléaires et d'implants du tronc cérébral.....	921
Sous-section 1. - Systèmes d'implants cochléaires.....	925
Sous-section 2. - Systèmes d'implants du tronc cérébral .....	930
Sous-section 3. - Processeurs pour système d'implant cochléaire (implant coch) et implant du tronc cérébral .....	932
Section 13 : Stimulateurs phréniques.....	935
<b>Titre IV. - Véhicules pour handicapés physiques .....</b>	<b>940</b>
Spécifications techniques .....	940
Chapitre I. - Fauteuils roulants.....	940
A- Fauteuils roulants à propulsion manuelle.....	940
I- Fauteuils roulants non pliants et pliants à propulsion manuelle.....	940
II-Fauteuils roulants pour activités sportives .....	948
B Fauteuils roulants à propulsion par moteur électrique.....	953
C Fauteuils roulants verticalisateur .....	959
D- Adjonctions communes aux fauteuils roulants manuels .....	966
Chapitre II. - Véhicules divers .....	966
A - Poussettes, fauteuils roulants à pousser et châssis roulants destinés au transport passif des personnes handicapées .....	966
1 Généralités.....	966
2 Spécifications techniques .....	967
B - Tricycle à propulsion manuelle ou podale .....	970
1 Généralités.....	970
2 Exigences de conception .....	972
3 Exigences de performance .....	973
4 Méthodes d'essai .....	977
Nomenclature et tarifs .....	987
Conditions générales de prise en charge des véhicules pour handicapés physiques.....	987
Chapitre 1 - Fauteuils roulants .....	988
Section 1. - Fauteuils roulants à propulsion manuelle .....	988
Sous-section 1 : Fauteuils roulants à propulsion manuelle non pliants .....	988
Sous-section 2 : Fauteuils roulants à propulsion manuelle pliants .....	989
Sous-section 3 : Fauteuils roulants à propulsion manuelle évolutifs pour jeunes enfants à partir de 18 mois .....	989

Sous-section 4 : Fauteuils roulants à propulsion manuelle pour activités physiques et sportives .....	990
Section 2. - Fauteuils roulants à propulsion par moteur électrique .....	990
Section 3. - Fauteuils roulants verticalisateurs.....	991
Section 4. - Fauteuil roulant électrique monte-marches .....	992
Chapitre 2 - Véhicules divers .....	993
Section 1. - Poussette et fauteuil roulant à pousser.....	993
Section 2. - Tricycles à propulsion manuelle ou podale .....	994
Chapitre 3. - Adjonctions, options et réparations applicables aux fauteuils roulants .....	994
Section 1. - Adjonctions et/ou options applicables aux fauteuils roulants .....	995
Sous-section 1 Adjonctions et/ou options communes aux fauteuils roulants à propulsion manuelle .....	995
Sous-section 2 Adjonctions et/ou options particulières aux fauteuils roulants à propulsion manuelle pliants .....	997
Sous-section 3 Adjonctions et/ou options particulières aux fauteuils roulants à propulsion par moteur électrique .....	998
Sous-section 4 Adjonctions et/ou options communes aux fauteuils roulants à propulsion manuelle et aux fauteuils roulants à propulsion par moteur électrique.....	998
Section 2. Réparations applicables aux fauteuils roulants.....	999
Sous-section 1 Réparations communes aux fauteuils roulants manuels.....	999
Sous-section 2 Réparations pour fauteuils roulants à propulsion électrique, dispositif de propulsion par moteur électrique et dispositif d'assistance électrique à la propulsion .....	999
Section 3. Adjonctions et/ou options aux véhicules divers .....	1000
Section 4. Réparations applicables aux véhicules divers .....	1001